

René Lalement, directeur de la connaissance et de l'information sur l'eau, à l'Onema



Xavier Gayte, directeur de l'ATEN

## 6 Éditorial

Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 24 mars dernier, le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages crée l'Agence française pour la biodiversité. Au premier rang de ses missions figure la connaissance, avec le maintien des missions actuellement dévolues à l'Onema, dont le recueil de données, la mise en place et la coordination technique de systèmes d'information sur l'eau, les milieux aquatiques, leurs usages et les services publics de distribution d'eau et d'assainissement – étendues à la biodiversité. Les quatre organismes intégrés à l'agence (AAMP, GIP Aten, Onema, FNPF) y conjugueront donc leurs compétences sur les milieux terrestres, marins et aquatiques.

L'équipe de préfiguration de l'AFB, mise en place à l'automne dernier, a constitué des groupes de travail pour préparer la mise en place de l'agence, souhaitée par la ministre « le plus tôt possible ». Parmi ceux-ci, le « groupe connaissance » réunit les quatre organismes intégrés, le service du patrimoine naturel du Muséum et la Fédération des conservatoires botaniques nationaux, ainsi que la direction de l'eau et de la biodiversité du MEDDE ; il est co-animé par le GIP Aten et l'Onema. Le mandat du groupe porte jusqu'à présent sur l'état des connaissances de la biodiversité, la conception d'un système cohérent de surveillance de la biodiversité prenant en compte l'existant et les synergies possibles et la constitution d'un tableau de bord de la biodiversité française. Ce mandat sera étendu pour travailler sur la R&D et sur l'organisation des systèmes d'information sur l'eau et sur la nature.

Pour ce projet ambitieux, l'agence devra certainement mobiliser les compétences d'autres acteurs en renforçant et étendant les partenariats déjà conclus par les organismes qui la constitueront.

## 6 Actualité

### Retour sur les campagnes exceptionnelles micropolluants

Le 18 mars dernier, s'est tenu à la préfecture des Hauts-de-Seine un séminaire de retour d'expériences sur les campagnes exceptionnelles micropolluants réunissant tous les acteurs de ce projet.

Réalisées en 2011 pour les eaux souterraines en métropole et en 2012 pour les eaux de surface, les eaux littorales et les eaux souterraines en outre-mer, les campagnes exceptionnelles micropolluants ont en effet mobilisé la direction de l'eau et de la biodiversité, l'Onema, les agences de l'eau et l'Ineris, le BRGM, l'Ifremer, des laboratoires académiques, et des prestataires privés d'analyse et de prélèvement.

L'objectif de cette journée était de faire le point sur les différentes étapes de ces campagnes exceptionnelles, de se questionner sur ce qui a bien fonctionné et moins bien fonctionné afin d'améliorer la démarche qualité sur ce type de projet. Ainsi ont été abordées les questions de l'échantillonnage (prélèvement, transport et réception des échantillons), des analyses effectuées, de la bancarisation des données. Quant aux résultats eux-mêmes, la plupart des molécules analysées font partie d'une dizaine de familles de polluants émergents, des pesticides, des résidus de médicaments, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) ou encore des biocides. Grâce à ces campagnes, de nouveaux outils de surveillance (dont des outils non réglementaires comme les bioessais

et les biomarqueurs) et de nouvelles méthodologies ont pu être testés. Les résultats ont permis d'améliorer les futurs plans de gestion des milieux aquatiques sur le volet surveillance, de mettre à jour la liste des substances prioritaires à surveiller, le dispositif de connaissance et de surveillance des contaminants chimiques des milieux aquatiques. Des jeux de données robustes ont été constitués, déjà mis à disposition de la Commission européenne dans le cadre de l'amélioration de la DCE, et accessibles par les chercheurs, lesquels ont déjà produit plusieurs publications scientifiques sur ces campagnes. L'ensemble de ces éléments permettra d'optimiser les modalités des prochains exercices visant à mettre à jour le dispositif de surveillance chimique des milieux aquatiques.

<http://www.onema.fr/SURVEILLER-Contaminants-dinteret-emergent>

• Contact : pierre-francois.staub@onema.fr

# Journée technique du 27 janvier 2015 Connaître et apprendre à utiliser la BNPE



**Le 27 janvier 2015 se tenait à La Défense, dans les locaux du ministère en charge du développement durable (MEDDE), la journée technique sur la banque nationale des prélèvements en eau (BNPE). Cet événement, organisé par l'Onema avec l'appui du BRGM, avait pour objectif de présenter la première version du site public de la BNPE, l'outil national dédié aux prélèvements quantitatifs connus sur la ressource en eau pour la métropole et l'outre-mer. Avec environ 120 inscrits, la journée a été riche en informations et échanges.**



Martine Gaëckler (AEAG) - Frédéric Lapuyade (Smegreg) -  
Frédéric Raout (DRIEE) - Laurence Lacouture (SoeS)

Les acteurs de l'eau étaient présents dans toute leur diversité – représentants du MEDDE, et du ministère de l'Agriculture, de l'Onema, du BRGM, des agences de l'eau, des DDT et DREAL, de bureaux d'études, de chercheurs et de collectivités locales... – avec le souhait pour certains de découvrir le fonctionnement de la BNPE et de son site, pour d'autres de présenter le fruit de plusieurs années de travail. Il s'agissait de comprendre le potentiel de la banque à travers son site de diffusion, et surtout de pouvoir échanger sur les modalités d'utilisation et les perspectives.

## Une véritable dynamique de projet

« La BNPE est aujourd'hui l'aboutissement d'une première phase construite avec le groupe projet, la direction de l'eau et de la biodiversité du MEDDE, l'Onema, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le BRGM. Il est aujourd'hui important de donner à ce projet une visibilité forte et d'impliquer davantage les acteurs locaux au plus proche du terrain », explique René Lalement, directeur de la connaissance et de l'information sur l'eau à l'Onema. Il souligne qu'une dynamique est créée pour la connaissance des prélèvements : la diffusion des données devrait permettre leur croisement avec d'autres jeux de données, contribuant ainsi à leur enrichissement et à produire la connaissance nécessaire à l'action publique.

## Un accès simplifié aux données

Après une présentation détaillée de la BNPE, Anthony Mauclerc (BRGM) rappelle que le site « est simple d'utilisation. Le groupe projet a fait des choix pour proposer une approche conviviale, répondre aux besoins d'accès à l'information, tout en permettant de se servir du site comme d'un tremplin vers une utilisation plus experte. »

Les utilisateurs présents saluent la possibilité d'accéder facilement et gratuitement aux données, comme pour toutes les

banques de données du SIE : la recherche simplifiée permet un accès rapide à l'information et la possibilité d'exporter des données détaillées ou de synthèse.

## Un processus qui s'inscrit dans le temps

Pendant cette journée, les interventions convergent pour reconnaître que la BNPE est un chantier de longue haleine. La mise à disposition des données devra être consolidée, avec pour objectif premier d'enrichir les données actuellement disponibles (connaissance de la ressource et des prélèvements, intégration des chroniques...). Les prochaines étapes, présentées lors de la journée technique, mettent ainsi l'enrichissement des données en action prioritaire.

## La question essentielle des moyens mobilisables

Cette action prioritaire pose la question des modalités de contribution de nouveaux producteurs de données. Les échanges ont été nourris, notamment sur la question de l'alimentation de la banque et de l'enrichissement des données : qui pourra contribuer, selon quelles règles pour éviter les doublons, avec quel niveau de précision et qui est en charge de la validation ?... Au-delà de ces questions, la mise en production de la BNPE demande donc une prise en compte réaliste des moyens mobilisables. Il existe des pistes en cours de réflexion avec de nouvelles sources de données : l'outil Oasis en déploiement auprès des DDT qui permet aux services de police de l'eau des DDT d'instruire des dossiers techniques des installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) soumis à autorisation, l'outil Gidaf qui sert aux directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) pour la surveillance des installations classées pour la protection de l'environnement (régime ICPE), et de manière plus élargie d'autres contributeurs locaux qui restent à déterminer.

Avec 85 000 ouvrages répartis sur tout le territoire métropolitain et une partie des départements d'outre-mer, la BNPE est clairement identifiée comme un solide outil de référence pour une meilleure appréhension de la réalité des prélèvements quantitatifs sur la ressource et des usages associés.

• **Contacts :** [celine.nowak@onema.fr](mailto:celine.nowak@onema.fr) –  
[julie.chataigner@onema.fr](mailto:julie.chataigner@onema.fr)

Pour découvrir la BNPE : <http://www.bnpe.eaufrance.fr/>

## 6 Quoi de neuf ?

### Parole à .....



#### Julie Chataigner,

Chef de projet BNPE, direction de la connaissance et de l'information à l'Onema  
J'ai pris mes fonctions en janvier 2015, au moment charnière de la mise en ligne de la BNPE. Cette première étape réalisée, de nouveaux chantiers sont mis en œuvre en 2015.

Un important axe de travail consiste à **enrichir les données rendues publiques sur les prélèvements**, tant d'un point de vue temporel que géographique et par usage : notre objectif est d'intégrer les données en provenance des agences de l'eau pour 2008-2012. De même, nous travaillons à l'intégration des DOM à partir des informations transmises par les offices de l'eau. Ces deux chantiers nous mobilisent sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015. L'enrichissement concernera aussi les données des DDT.

Un autre axe vise à **automatiser autant que possible la collecte des données**, dans l'optique d'un système d'information en gestion courante. Chaque alimentation doit devenir une routine rationalisant les interventions humaines. Cette rationalisation des flux de données sera progressive jusqu'en 2016, portant d'abord sur les données agences de l'eau puis sur celles provenant des outils Oasis puis Gidaf. Nous allons aussi continuer à consolider les référentiels. D'autres enjeux relèvent de la **connaissance**. Concernant le rattachement des points de prélèvements aux ressources en eau, une étude parallèle a été lancée dès 2014. Enfin, nous disposons actuellement de synthèses à l'échelle de la région, du département et de la commune. L'idée est de travailler avec le SOeS et les producteurs de données pour aboutir à une consolidation nationale mettant en lumière des tendances à l'échelle du territoire. Nos ambitions ne manquent pas ! Une nouvelle version du site sera disponible dès début 2016.



#### Laurence Chery,

BRGM - direction eau, environnement, écotecnologies

Je tiens d'abord à rappeler que nous sommes sur ce projet depuis 2010 puisque le BRGM assure le développement et l'hébergement de la BNPE, dans le cadre d'un projet partenarial avec l'Onema. Il était important que le 27 janvier nous puissions rendre visibles les travaux réalisés et démontrer qu'une dynamique fédératrice a été enclenchée.

À ce stade, le portail public est une étape intermédiaire : nous sommes au début d'un long processus. Les mois qui viennent vont d'une part nous permettre de continuer à améliorer et enrichir la donnée et d'autre part nous amener à poser les bases d'une gouvernance dans la durée.

Le portail actuel permet en effet d'accéder à une donnée à la commune, à l'échelle annuelle. À terme, l'enjeu est de disposer

#### Bruno Coupry,

directeur du bureau d'études EauCéa

Pour nous, le lancement de la BNPE démontre clairement qu'une démarche de progrès a été engagée dans le domaine de la connaissance des prélèvements, de la part des producteurs de données. En offrant une vision standardisée, la BNPE permet de dégager des bilans et de mieux argumenter les spécificités locales à partir de repères nationaux : le portail facilite les comparaisons et le repositionnement des territoires par rapport à une vue nationale. D'autre part, en conduisant à une convergence des procédures et des indicateurs, l'effort de standardisation réalisé réduit les risques de biais dans l'analyse. En tant que bureau d'études, la BNPE nous sert donc de référentiel et participe à la création d'un langage commun.

Bien évidemment, pour mener un diagnostic réaliste, la BNPE doit se penser en relation avec d'autres bases de données sur l'hydrogéologie, le climat, l'occupation des sols... Une valeur moyenne de prélèvement n'a de sens que si nous sommes en mesure de la contextualiser. Nos analyses des prélèvements d'eau doivent donc être confrontées à la manière dont s'exercent les usages : les besoins en irrigation ne sont pas les mêmes pour une année sèche ou une année humide ; a contrario, les prélèvements d'eau potable varient peu de façon saisonnière, répondant à des tendances de fond pluriannuelles. Il est important que nous puissions caler des modèles de fonctionnement des usages pour ensuite pouvoir faire de la prospective.

Un autre élément de progrès fondamental à mes yeux est que la donnée doit pouvoir servir, c'est-à-dire accompagner l'évolution des attentes sociales les plus prégnantes. La BNPE a vraiment son rôle à jouer en la matière.

d'une donnée pour un ouvrage et un point donné, sur une ressource en eau spécifique (qui peut être souterraine, de surface ou du littoral), à un instant donné, pour une période définie. Cet enjeu d'accès à l'information est essentiel pour aider les décisions publiques en matière de politique de l'eau.

L'enjeu de gouvernance résulte précisément du fait que nous ne sommes pas les seuls à être engagés dans cette construction au sein du Système d'information sur l'eau, comme en atteste la qualité des échanges lors du séminaire. En définissant un cadre d'engagement pour chaque acteur, la gouvernance autour de la BNPE doit garantir la durabilité des flux et la fiabilité des données. Les mécanismes restent à mettre en place.

Pour moi, il était important de sentir pendant ce séminaire que notre démarche est soutenue. Il faudrait pouvoir se donner rendez-vous dans 2 ans pour mesurer le chemin parcouru depuis cette première étape.

## 6 Quoi de neuf dans le réseau ?

### Découvrir une animation sur les eaux souterraines

Coréalisée par l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le BRGM, l'animation pédagogique « la qualité des eaux souterraines », explique comment les eaux souterraines peuvent se charger en différents éléments polluants et naturels, au cours de leur parcours dans le sous-sol.

Résurgence d'une source



<http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/informations-et-donnees/mediatheque-d-adour-garonne/la-videotheque/la-qualite-des-eaux-souterraines.html>

# Rendez-vous avec les projets du SIE

## Programme de valorisation

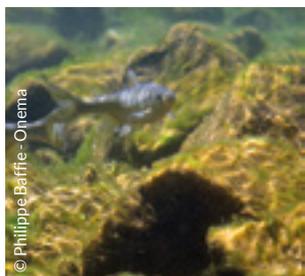
Suivi national de la pêche aux engins entre 2003 et 2012 (production Onema) : <http://www.eaufrance.fr/ressources/documents/suivi-national-de-la-peche-aux>

Qualité de l'eau au robinet (production Ministère chargé de la santé) : <http://www.eaufrance.fr/ressources/documents/la-qualite-de-l-eau-du-robinet-en>

## Évaluer la biodiversité aquatique



Écrevisse à pattes rouges



Blageons

Tous les 6 ans, la France évalue selon la Directive européenne « habitat faune flore » l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire sur le territoire métropolitain, par région biogéographique (alpine, atlantique, continentale, méditerranéenne, marine atlantique et marine méditerranéenne) et sur 4 paramètres : aire de répartition, population, habitat de l'espèce et perspectives futures. La dernière évaluation a été réalisée en 2013 sous pilotage du Museum national d'histoire naturelle. Pour les milieux aquatiques, c'est l'Onema qui a réalisé le suivi de 24 taxons animaux : écrevisses, poissons osseux et lamproies. Les données collectées le sont spécifiquement pour ce rapportage ou proviennent des données des programmes de surveillance DCE par exemple. Elles ont donné lieu à la rédaction d'une soixantaine de fiches par l'Onema ou sous sa supervision, confirmant la fragilité de la situation de ces taxons et des milieux aquatiques qu'ils peuplent. Sont notamment identifiés comme étant en situation « défavorable mauvais » sur tous leurs domaines biogéographiques, l'aloise vraie et l'aloise feinte, la lamproie de rivière et la lamproie marine, la loche d'étang, l'apron du Rhône et les écrevisses à pattes rouges, à pieds blancs et des torrents. Actuellement, le rapport de synthèse et d'analyse est en cours de finalisation.

• **Contact** : [caroline.penil@onema.fr](mailto:caroline.penil@onema.fr)

## Le Cercle Français de l'Eau fait connaître l'observatoire



Trois ans après sa dernière intervention, l'équipe de l'Observatoire a présenté au Cercle français de l'eau, le 17 février dernier, les principaux résultats de ses deux rapports publiés en 2014 (données de 2010 et 2011), ainsi que les enjeux et perspectives du projet SISPEA.

La gouvernance, les jeux d'acteurs, les principaux outils ainsi que les grands principes du futur site de diffusion (à paraître d'ici fin 2015) ont été exposés à cette occasion. Ce nouveau site répond à l'une des exigences de la conférence environnementale de septembre 2013 : « faciliter et fiabiliser l'accès par le citoyen à des données sur l'eau facilement compréhensibles », reprise dans le plan d'actions du Comité national de l'eau (CNE).

À cette occasion, l'écho qu'a eu dans les médias la publication (en octobre 2014) du dernier rapport national, en ce qui concerne le taux de fuites (20 %) des réseaux d'eau potable, a été particulièrement souligné.

• **Contacts** : [eric.brejoux@onema.fr](mailto:eric.brejoux@onema.fr) – [jeanne.dequesne@onema.fr](mailto:jeanne.dequesne@onema.fr) – [claire.jouve@onema.fr](mailto:claire.jouve@onema.fr)

<http://www.services.eaufrance.fr>



## La vie du réseau

**Heriniaina Andriamahefa** est remplacé par Aline Cattan au poste de chef de service milieux aquatiques à la direction connaissance et appui technique à l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

**Julie Chataigner** a rejoint l'Onema en tant que cheffe de projet banque nationale des prélèvements en eau.

### LETTRE SIE N°12 – MAI 2015

**Directrice de la publication** :  
Elisabeth Dupont Kerlan (Onema).  
**Responsable de la rédaction** :  
René Lalement (Onema).  
**Rédactrice en chef** :  
Céline Piquier (Onema).  
**Rédaction** :  
Céline Piquier (Onema), Markedia.

**Comité de rédaction** : René Lalement (Onema), Jean-Michel Zammite (Onema), Anne Macaire (Onema), Céline Piquier (Onema), Paule Opériol (agence de l'eau Loire-Bretagne), Martine Gäeckler (agence de l'eau Adour-Garonne), Stéphanie Couprie (Onema).

**Conception** : Partenaires d'Avenir.  
**Mise en page** : [www.kazoar.fr](http://www.kazoar.fr)  
**Imprimeur** : IME by Estimprim.

